

GUIDE DE STAGE I
Stage I : Observation, assistantat et expérimentation
(pour les étudiants sans lien d’emploi)

Groupe no : Session :

Nom du stagiaire : _____

Téléphone : _____

Adresse postale : _____

Code permanent : _____ Courriel : _____

Dates du stage : _____

Niveau du secondaire pour le stage : _____

Discipline(s) d’enseignement : _____

École pour le stage : _____

Commission scolaire : _____

Nom de l’enseignant associé : _____

Téléphone : _____ Courriel: _____

Nom du superviseur : _____

Téléphone : _____ Courriel: _____

Nom de la direction de l’école : _____

Téléphone : _____ Courriel: _____

TABLE DES MATIÈRES

Description du stage I	5
Contenu du stage I	5
Éthique relative au lien de parenté	6
Format du stage I : Observation, assistantat et expérimentation	9
Calendrier des activités du stage I	10
Coordonnées des personnes responsables de la formation à la maîtrise en enseignement secondaire	11
En cas de difficulté durant le stage	12
Tâches et responsabilités du stagiaire	12
Tâches et responsabilités de l’enseignant associé	14
Tâches et responsabilités du superviseur	15
Tâches du responsable pédagogique des stages	16
Rôle de la direction d’école	16
Déroulement du stage et description des activités	17
Un mois avant le début de la présence à l’école.....	17
Premier séminaire.....	17
Entre le 1 ^{er} séminaire et la rencontre individuelle avec le superviseur.....	18
<i>Rencontre avec l’enseignant associé et la direction de l’école</i>	18
Deuxième séminaire (rencontre individuelle).....	19
Premières semaines de présence à l’école.....	20
Autres semaines de présence à l’école.....	21
Critères d’évaluation des travaux	21
Visites du superviseur.....	22
Troisième séminaire.....	22
Quatrième séminaire.....	22
Grille d’observation et d’évaluation	23
Évaluation du développement des compétences professionnelles.....	23
Exigences pour la réussite	23
Compétences professionnelles à développer	24

Compétence no 1 : Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.....	26
Compétence no 2a : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. 28	
Compétence no 2b : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.	30
Compétence no 3 : Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.	32
Compétence no 4 : Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.	34
Compétence no 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.	36
Compétence no 6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.....	38
Compétence no 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. 40	
Compétence no 8 : Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.	42
Compétence no 9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.	44
Compétence no 10 : Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.....	46
Compétence no 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.....	48
Compétence no 12 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.....	50
Appréciation globale du développement des compétences du stagiaire par l'enseignant associé (stage I)	52
Appréciation globale du développement des compétences du stagiaire par le superviseur (stage I)	53
Compétences attendues des formateurs	55
Compétences attendues de l'enseignant associé	55
<i>Compétence relative au développement de l'identité professionnelle du stagiaire</i>	55

<i>Compétences relatives au développement des compétences professionnelles du stagiaire</i>	55
<i>Compétence relative à la pratique réflexive du stagiaire</i>	56
Compétence relative aux relations interpersonnelle et interprofessionnelle avec le stagiaire	56
<i>Compétence relative à la collaboration en vue d'une formation cohérente du stagiaire</i>	57
Compétences attendues du superviseur universitaire	57
<i>Compétence relative à une approche différenciée de la formation du stagiaire</i>	57
<i>Compétence relative au développement des compétences professionnelles du stagiaire</i>	58
<i>Compétences relatives à une approche intégrative de la formation du stagiaire</i>	58
<i>Compétences relatives au climat d'apprentissage et au développement d'une communauté d'apprentissage</i>	59
<i>Compétences relatives à la collaboration</i>	60

Ce document a été préparé par

François Guillemette et Liliane Portelance
du Département des sciences de l'éducation
ainsi que Mariane Gazaille du Département de Langues modernes et traduction

DESCRIPTION DU STAGE I

Le stage *Observation, assistantat et expérimentation* permet à l'étudiant de renouveler son regard sur les divers aspects de la profession enseignante et les dimensions de la vie d'une école secondaire. Le stagiaire observe et assiste l'enseignant associé dans ses tâches. Il recueille également des informations sur le travail des autres intervenants dans l'école. De plus, il expérimente des habiletés d'enseignement en mobilisant ses savoirs didactiques et psychopédagogiques. Le stage vise le développement progressif de compétences professionnelles par la réflexion qui accompagne les observations et la cueillette d'informations et par des interventions du stagiaire en classe et dans l'école.

CONTENU DU STAGE I

Le stage se déploie en trois phases. La première, d'une durée d'une semaine, est consacrée à l'observation de l'enseignant associé et d'autres enseignants, si possible, ainsi qu'à une collecte de données sur l'école, ses différents services et ses différents intervenants. La deuxième phase est la phase d'assistantat dans laquelle le stagiaire assiste l'enseignant dans des tâches variées et prend partiellement la responsabilité de périodes d'enseignement en collaboration avec l'enseignant associé. Durant la troisième phase, le stagiaire prend progressivement la charge d'enseignement de l'enseignant associé dans une discipline de son profil de formation, et ce, pour des activités reliées à la tâche éducative d'un enseignant, notamment la planification, l'enseignement et l'encadrement au service des apprentissages des élèves. Le stage comprend aussi la participation aux journées pédagogiques et à des activités parascolaires.

Préalables :

- ◆ EDU 6021 Processus cognitifs et disciplines scolaires
- ◆ DID 6008 La didactique et les stratégies pédagogiques en enseignement secondaire
- ◆ PDG 6012 Système scolaire québécois et changements en éducation

Note. EDU 6021 est préalable à DID 6008.

ÉTHIQUE RELATIVE AU LIEN DE PARENTÉ

Le stagiaire reconnaît que, pour assurer le plus d'objectivité possible dans sa relation avec l'enseignant associé, aucun jumelage ne doit se faire s'il existe un lien privilégié (de parenté ou autre) entre les deux. Un lien privilégié concerne toute personne qui serait le conjoint du stagiaire, le père, la mère, le frère, la sœur, l'oncle, la tante, le conjoint qui cohabite avec le père ou la mère du stagiaire, ainsi que les enfants dudit conjoint. Pour la même raison, aucun jumelage ne doit se faire s'il existe un lien privilégié entre le stagiaire et un membre de la direction de l'école, sauf si le stagiaire est en mesure de démontrer qu'un tel lien n'est pas préjudiciable en raison, par exemple, de la taille de l'école, de l'absence de rapports hiérarchiques entre le membre de la direction et l'enseignant associé, etc.

Le stagiaire s'engage à porter à la connaissance de l'agent de stage tout lien privilégié susceptible d'entacher l'objectivité de sa relation avec son enseignant associé ou avec la direction de l'école où le stage est effectué.

En aucun temps, le stagiaire n'est autorisé à faire de la suppléance pendant son stage.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES STAGIAIRES EN ENSEIGNEMENT

PRÉAMBULE

Le stagiaire en enseignement, tout comme l'enseignant en exercice, accomplit un travail d'influence dans le développement intégral des élèves et l'émergence des valeurs qui les guideront. Il représente un modèle tant pour les élèves que pour la société dont il doit refléter les valeurs de par ses gestes, ses paroles et son attitude tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution. Tout comme l'enseignant en exercice, le stagiaire a une responsabilité morale et professionnelle envers les élèves, les collègues de travail, les parents, les institutions d'éducation et la société. Il doit donc agir dans le respect des principes fondamentaux d'équité, de confidentialité et de solidarité, et accomplir les devoirs explicités dans le présent code.

1. Devoirs envers les élèves

Le stagiaire doit :

- Accueillir les élèves et éviter toute forme de discrimination à leur égard fondée notamment sur la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale, la religion, la langue, le sexe, l'orientation sexuelle, la condition sociale, la grossesse, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.
- Créer et mettre en place les conditions psychopédagogiques et didactiques favorables à l'apprentissage et à la réussite des élèves.
- S'assurer du caractère professionnel de ses relations et de ses interventions, lesquelles doivent être limitées au lieu de stage et se faire en groupe ou en présence d'autres adultes.
- Agir avec justesse et compréhension dans le respect de la dignité et l'intégrité des élèves.
- Aider les élèves à développer des comportements en accord avec les valeurs de l'école visant notamment la construction d'un monde plus démocratique, pacifique, écologique et solidaire.
- Signaler à l'enseignant associé ou à l'autorité responsable de l'institution tout cas potentiel d'abus sexuel, physique et psychologique.
- Maintenir confidentiels tous les renseignements recueillis sur les élèves.
- Obtenir les autorisations écrites de l'élève et du parent ou du détenteur de l'autorité parentale selon la procédure en vigueur dans l'institution avant de procéder à toute forme d'enregistrement d'une intervention auprès des élèves.
- Employer, lorsque nécessaire, les documents, renseignements ou données nominatives obtenus uniquement dans le cadre de son stage et remettre au superviseur universitaire tout enregistrement fait ou obtenu qui met en jeu les élèves.

2. Devoirs envers les parents, détenteurs d'autorité parentale

Le stagiaire doit :

- Être à l'écoute des parents ou détenteurs de l'autorité parentale et donner des conseils d'un point de vue professionnel dans l'intérêt de l'élève.
- Reconnaître le droit des parents à la consultation par le biais des moyens reconnus sur le bien-être et les progrès de l'élève.
- Informer les parents ou le détenteur de l'autorité parentale de l'enseignement donné et du suivi scolaire de l'élève.
- Respecter la vie privée de la famille et traiter les renseignements recueillis de façon confidentielle.
- Faire preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans ses relations et communications avec les parents.

3. Devoirs envers les collègues de travail et la profession

Le stagiaire doit :

UQTR – Maîtrise en enseignement secondaire – Stage I – DLA1038

- Respecter la vision d'enseignement et les compétences de l'enseignant associé et des intervenants de l'institution.
- Chercher et proposer une collaboration avec l'enseignant associé, les autres intervenants de l'institution et les différents partenaires.
- S'ouvrir aux points de vue des autres collègues et les respecter.
- Favoriser des relations harmonieuses avec les collègues.
- Obtenir le consentement écrit des collègues avant de conserver ou d'utiliser leur matériel.
- Avoir des comportements, des attitudes et des propos, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution, qui préservent la crédibilité, l'image et les valeurs de la profession enseignante et du système d'éducation.

4. *Devoirs envers les institutions d'éducation* Note. Par institutions d'éducation, nous entendons les écoles, les commissions scolaires, l'université d'attache, et plus largement les autres universités et le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS).

Le stagiaire doit :

- Respecter les règlements, politiques, objectifs et valeurs des institutions et les appliquer.
- Respecter les responsabilités, les modalités et le rôle décrits dans le guide de stage.
- Respecter le code de vie (tenue vestimentaire, horaire, etc.) en vigueur dans l'établissement d'enseignement qui l'accueille.
- Respecter les règles collectives de bonne conduite et du bon ordre à l'intérieur et à l'extérieur de la classe ou de l'école; et travailler à instaurer un climat de respect propice à l'étude et à la communication.
- Utiliser un langage oral et écrit de qualité, que ce soit dans son enseignement ou dans tout autre contexte de communication avec les personnes oeuvrant dans les institutions.
- Respecter la confidentialité de tout rapport ou document institutionnel.
- S'abstenir de diffuser auprès des élèves, du personnel de l'école ou du personnel de l'université, des informations pouvant porter préjudice à une ou plusieurs institutions ou aux personnes et ressources y oeuvrant.
- Respecter les biens des institutions et ne pas les utiliser à son profit ou à son usage personnel.
- S'abstenir de toute sollicitation directe ou indirecte, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions, de faveurs, services ou avantages pour lui ou pour une autre personne.
- Présenter, à la demande des autorités pédagogiques, les méthodes, les outils et les orientations psychopédagogiques et didactiques sur lesquels il fonde ses activités d'enseignement.
- Collaborer avec les autorités des institutions.

5. *Devoirs envers la société*

Le stagiaire doit :

- Favoriser le respect des droits humains et des libertés fondamentales.
- Promouvoir les valeurs de la société démocratique, notamment le respect de l'autre, la liberté, l'égalité, l'intégrité, le travail et la recherche de la vérité.
 - Favoriser les activités qui développent un esprit communautaire et un sentiment d'appartenance à la collectivité.
 - Présenter, par ses paroles et ses gestes, une image de respect des lois et règlements qui protègent le bien-être des élèves, de leur famille et la communauté.

UQTR – Maîtrise en enseignement secondaire – Stage I – DLA1038

FORMAT DU STAGE I : Observation, assistantat et expérimentation	
NOMBRE DE CRÉDITS	6 crédits
PRÉALABLES	Réussite des cours préalables
DURÉE DE LA PRÉSENCE À L'ÉCOLE	8 semaines
Note : En dehors des périodes d'enseignement, le stagiaire doit rester à l'école pour accomplir les tâches afférentes à l'enseignement et à l'encadrement des élèves. En tout temps, l'enseignant associé demeure le seul responsable de la classe.	
NOMBRE DE PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT SI LES PÉRIODES DURENT 75 MINUTES	55
NOMBRE DE PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT SI LES PÉRIODES DURENT 60 MINUTES	69
SÉMINAIRES ET VISITES DE SUPERVISION	4 séminaires et 2 visites de supervision par le superviseur dans le milieu de stage

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU STAGE I
(Le calendrier suivant est un **EXEMPLE FICTIF**.)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28				

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

- Séminaires et visites de supervision : **4 séminaires** (dates soulignées dans l'EXEMPLE FICTIF) et **2 visites du superviseur à l'école**; le deuxième séminaire peut être remplacé par une rencontre individuelle; avant le troisième séminaire, première visite de supervision; avant le quatrième séminaire, deuxième visite de supervision.
- Quarante (40) journées de présence à l'école : du **20 octobre au 11 décembre** inclusivement.

**COORDONNÉES DES PERSONNES RESPONSABLES DE LA FORMATION
À LA MAÎTRISE EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

3351, boul. des Forges, C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Téléphone : (819) 376-5011, poste 3601 Télécopieur : (819) 376-5127

DIRECTEUR DE LA FORMATION DES MAÎTRES EN MILIEU DE PRATIQUE

Monsieur Paul Beaulieu

Téléphone : (819) 376-5011, poste 3622, Télécopieur : (819) 376-5135

Courriel : Paul.Beaulieu@uqtr.ca

DIRECTRICE DES PROGRAMMES DU 2^E CYCLE EN ÉDUCATION

Madame Sonia Lefebvre

Téléphone : (819) 376-5011, poste 3609, Télécopieur : (819) 376-5127

Courriel : Sonia.Lefebvre@uqtr.ca

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DES STAGES

Madame Liliane Portelance

Téléphone : (819) 376-5011, poste 3603 Télécopieur : (819) 376-5127

Courriel : liliane.portelance@uqtr.ca

Madame Mariane Gazaille (stages des profils anglais et espagnol langues secondes)

Téléphone : (819) 376-5011, poste 3843, Télécopieur : (819) 376-5169

Courriel : mariane.gazaille@uqtr.ca

AGENTS DE STAGE

Monsieur André Veilleux

Téléphone : (819) 376-5011, poste 3608, Télécopieur : (819) 376-5135

Courriel : Andre.Veilleux@uqtr.ca

Monsieur Charles Sleigher (profil langues secondes)

Téléphone : (819) 376-5011, poste 3621, Télécopieur : (819) 376-5135

Courriel : Charles.Sleigher@uqtr.ca

EN CAS DE DIFFICULTÉ DURANT LE STAGE...

Si l'enseignant associé évalue que le stagiaire vit des difficultés importantes durant son stage ou qu'il se dirige vers un échec de son stage, il doit en aviser le plus tôt possible le superviseur.

Si le superviseur considère que le stagiaire se dirige vers un échec de son stage, il doit en aviser le plus tôt possible le responsable pédagogique des stages.

Pour toute question concernant son stage, le stagiaire peut contacter, outre son superviseur, le responsable pédagogique des stages.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DU STAGIAIRE

- Participer à tous les séminaires du stage (ou à des séminaires et à une rencontre individuelle). La présence aux séminaires est exigée. En cas d'absence à un séminaire, le stagiaire doit aviser le superviseur, d'avance si possible. L'étudiant devra effectuer le travail compensatoire demandé.

Pour l'ensemble des semaines de stage :

- Rencontrer la direction de l'école et l'enseignant associé pour convenir de la planification et des modalités de réalisation du stage, au cours des semaines prévues au calendrier;
- S'assurer que la direction de l'école et l'enseignant associé ont reçu les documents nécessaires;
- Effectuer, par la suite, et selon les disponibilités de l'enseignant associé, le nombre de rencontres nécessaires à la préparation des premières semaines du stage;
- Remettre la grille d'évaluation ainsi que son cheminement de formation à l'enseignant associé;
- Lors d'une rencontre avec le superviseur, présenter la planification de son stage (horaire, partie de matière à enseigner, deux préparations de leçons, cheminement de formation, etc.);
- Observer la vie de la classe et de l'école sous différents aspects et consigner ses observations de manière structurée;
- Assister l'enseignant associé, à sa convenance, dans l'exécution de tâches variées;
- Préparer ses plans de leçons et les soumettre à l'enseignant associé. Lors des visites de supervision, remettre au superviseur le plan de la leçon observée;
- Réaliser les activités d'enseignement, tel que convenu.

Notes.

1. Toutes les semaines de stage sont obligatoires. Si des circonstances majeures empêchent le stagiaire de se présenter à l'école pour une ou des activités prévues à son horaire de stage, il doit en aviser d'avance, ou sinon le plus tôt possible, l'enseignant associé et le superviseur. Le stagiaire devra reprendre son temps d'absence et effectuer les activités demandées par l'enseignant associé.
2. **Le stagiaire ne peut pas être appelé à faire de la suppléance durant son stage.**

UQTR – Maîtrise en enseignement secondaire – Stage I – DLA1038

- Participer à une rétroaction, quotidienne au début, régulière et fréquente par la suite, avec l'enseignant associé au sujet de ses expériences d'enseignement;
- Produire les travaux demandés dont l'analyse de son enseignement;
- Constituer un portfolio présentant notamment sa réflexion sur le développement de ses compétences professionnelles et faisant état des réalisations qui en témoignent;
- Produire des planifications d'activités d'enseignement variées et à caractère novateur;
- Être disponible pour les rencontres de rétroaction avec l'enseignant associé et faire preuve de réceptivité et d'ouverture lors de ces rencontres;
- Solliciter de la part de l'enseignant associé, le cas échéant, les rencontres prévues pour l'évaluation à mi-stage;
- À la fin du stage, rencontrer l'enseignant associé pour discuter de son évaluation;
- Communiquer avec son superviseur pour toute question concernant l'une ou l'autre des activités du stage, par téléphone au (819) 376-5011, par télécopieur au (819) 376-5127 ou par courriel : prénom.nom@uqtr.ca.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- Prendre connaissance du guide de stage et communiquer avec le superviseur ou le responsable pédagogique des stages pour toute question ou information supplémentaire;
- Rencontrer le stagiaire pour lui fournir les informations relatives à la prise en charge progressive de la classe;
- Communiquer ses attentes au stagiaire et l'inviter à en faire autant;
- Respecter les attentes prévues pour l'atteinte des objectifs du stage;
- Accorder au stagiaire des journées d'observation en classe avant de lui confier des tâches d'enseignement;
- Inviter le stagiaire à l'accompagner et à l'assister dans la plus grande variété possible de tâches rattachées à sa fonction;
- Confier progressivement au stagiaire l'enseignement et des tâches éducatives;
- Encadrer l'ensemble du travail du stagiaire :
 - prendre connaissance des planifications écrites complètes, donner son accord ou encore suggérer des façons de les améliorer; cela suppose que cet appui sera plus important au début pour s'atténuer au fur et à mesure des progrès du stagiaire.
- Laisser de la latitude au stagiaire dans la conception et l'expérimentation d'activités d'enseignement novatrices, tout en le guidant;
- Offrir une rétroaction quotidienne au début du stage et périodiquement par la suite ou en fonction des besoins;
- Demeurer présent en classe pendant les premières interventions du stagiaire; ensuite se retirer de la classe à des moments différents pour en arriver à lui laisser la charge complète de la classe tout en demeurant accessible;
- En tout temps, l'enseignant associé demeure responsable de sa classe; en cas d'absence, indiquer au stagiaire qui est responsable de la classe;
- À la suite de ses observations, indiquer au stagiaire les points forts et les défis à relever en utilisant la grille d'évaluation préparée à cette fin;
- À la fin du stage, faire l'évaluation finale;
- Rencontrer le stagiaire pour discuter des évaluations; après l'évaluation finale, acheminer la grille complétée selon les modalités proposées;
- Partager avec le superviseur les observations faites en cours de stage, en discuter et échanger en vue de l'évaluation finale;
- S'il y a lieu, participer au bilan évaluatif de l'ensemble des activités du stage;
- Communiquer avec le superviseur pour toute question concernant le stagiaire ou les activités du stage.

Dans l'exercice de toutes ces tâches :

- adopter une attitude ouverte et respectueuse à l'égard du stagiaire;
- démontrer sa confiance dans le potentiel du stagiaire relativement à la capacité d'apprendre et de se dépasser;
- favoriser le développement des compétences professionnelles en incitant le stagiaire à construire de façon créative son identité d'enseignant.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DU SUPERVISEUR

- Participer aux rencontres de coordination des superviseurs avant et après le stage;
- Pour chaque groupe-cours de stagiaire, préparer et animer les séminaires et une rencontre individuelle avant le début du stage;
- Avant le début du stage, communiquer avec l'enseignant associé pour établir un premier contact, **s'assurer d'une compréhension commune des éléments relatifs à l'encadrement et à l'évaluation** des apprentissages du stagiaire;
- Communiquer avec le stagiaire et l'enseignant associé environ deux semaines après le début du stage pour vérifier les capacités d'intégration du stagiaire dans le milieu;
- Informer la responsable pédagogique des stages de toute situation particulière ou de toute difficulté majeure d'un stagiaire;
- Effectuer, pendant les périodes de temps indiquées, une visite de supervision pour chaque stagiaire; c'est-à-dire :
 - rencontrer l'enseignant associé pour discuter de l'évolution du stagiaire et ajuster les objectifs à atteindre pour la suite du stage;
 - assister à **une période complète d'enseignement** du stagiaire;
 - après cette période d'enseignement, rencontrer le stagiaire et l'enseignant associé, pour déterminer les points forts et les points à améliorer et aider le stagiaire à faire des liens entre la théorie et la pratique.
- Effectuer une ou des supervisions supplémentaires, s'il est jugé à propos. Dans le cas d'un stagiaire en difficulté, des enregistrements vidéo peuvent être exigés et être pris en compte lors de l'évaluation;
- S'assurer que les stagiaires effectuent toutes les périodes d'enseignement exigées par l'Université;
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire;
- Procéder, après le stage, à l'évaluation finale du stagiaire, à partir des sources d'information suivantes :
 - les résultats découlant de l'évaluation finale du stage (appréciation globale de l'enseignement associé, appréciation globale du superviseur et enregistrement vidéo, le cas échéant);
 - les travaux de l'étudiant qui constituent son portfolio professionnel;
- Remplir la grille d'évaluation du stagiaire;
- Remettre au responsable pédagogique des stages les grilles d'évaluation à déposer dans le dossier du stagiaire;
- S'il y a lieu, participer au bilan évaluatif de l'ensemble des activités du stage.

Dans l'exercice de toutes ces tâches :

- adopter une attitude ouverte et respectueuse à l'égard du stagiaire;
- démontrer sa confiance dans le potentiel du stagiaire relativement à la capacité d'apprendre et de se dépasser;
- favoriser le développement des compétences professionnelles en incitant le stagiaire à construire de façon créative son identité d'enseignant.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DES STAGES

- Soutenir le superviseur et l'enseignant associé dans l'exercice de leurs responsabilités;
- Assurer l'encadrement des personnes intervenant dans le cadre du stage;
- Mettre en œuvre des modalités de suivi et de soutien aux stagiaires dans leur cheminement professionnel;
- Recevoir et traiter toute demande particulière de stagiaires reliée à leur stage ou, si le problème relève de sa juridiction, référer le cas à la direction des programmes de 2^e cycle en éducation;
- Mettre à jour, annuellement, les documents pédagogiques reliés au stage (résumé, guide de stage, plan de cours);
- Fournir au milieu scolaire toutes les informations de nature académique relatives aux stages;
- Être responsable du dossier de la formation à la pratique professionnelle et participer aux différentes tables de concertation à l'Université et dans le milieu scolaire;
- À la suite du bilan des activités reliées au stage, s'assurer que les correctifs, jugés importants pour l'amélioration de ces activités, soient apportés.

RÔLE DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

- Prendre connaissance du guide de stage et communiquer avec le responsable pédagogique des stages pour toute question ou information supplémentaire;
- Participer à l'intégration du stagiaire au sein de l'institution;
- Participer, si désiré, à l'observation et à l'évaluation des stagiaires;
- Participer au bilan évaluatif de l'ensemble des activités du stage;
- Prendre connaissance de l'appréciation globale des compétences manifestées par le stagiaire, rédigée par l'enseignant associé, y apposer sa signature et émettre des commentaires, s'il y a lieu.

DÉROULEMENT DU STAGE et description des activités

AVANT LE DÉBUT DE LA PRÉSENCE À L'ÉCOLE

Avant le début du stage, le responsable pédagogique des stages envoie le guide de stage à l'enseignant associé. Dans la lettre accompagnant ce document, l'enseignant associé est invité à communiquer avec le responsable pédagogique des stages si des informations ou des précisions supplémentaires sont nécessaires. Une lettre est également envoyée à la direction d'établissement.

PREMIER SÉMINAIRE

Ce premier séminaire est une occasion de réflexion collective sur l'engagement du stagiaire dans sa formation, sur le développement de ses compétences en enseignement et sur l'importance d'une implication active en stage.

Contenu de la rencontre :

- Présentation du format du stage et de certains détails d'organisation.
- Présentation du guide de stage. Le superviseur insistera sur les éléments suivants :
 - les activités et le contenu;
 - l'évaluation du stagiaire;
 - le déroulement du stage et la description des activités;
 - les tâches et responsabilités du stagiaire et de ses formateurs;
 - les principes d'éthique à respecter durant le stage;
 - les travaux à faire par le stagiaire.
- Présentation de la grille d'évaluation que le stagiaire doit remettre à son enseignant associé. Le superviseur explique comment remplir cette grille.
- Présentation du rôle de l'enseignant associé et du rôle du superviseur.
- Présentation des travaux à faire au plus tard avant le séminaire 2.

Notes.

1. La présence aux séminaires est exigée. En cas d'absence à cause de force majeure, le stagiaire doit aviser le superviseur, d'avance si possible. Le stagiaire devra effectuer le travail compensatoire demandé par le superviseur.
2. En aucun temps, le stagiaire n'est autorisé à faire de la suppléance pendant son stage.

DÉROULEMENT du stage (SUITE)
Entre le 1^{er} séminaire et la rencontre individuelle avec le superviseur : RENCONTRE AVEC L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA DIRECTION DE L'ÉCOLE
Avant le début de la période de présence à l'école, le stagiaire fait une visite à l'école de son stage pour rencontrer l'enseignant associé et la direction de l'école. Il consacre le temps nécessaire à cette visite.
Lors de cette visite :
Le stagiaire vérifie si l'enseignant associé a reçu le guide de stage envoyé par l'Université.
Le stagiaire recueille les informations nécessaires pour réaliser le travail 01 (Renseignements sur le stage) et le travail 07 (Données sur le milieu de stage).
Le stagiaire remet son travail 02 à l'enseignant associé dans lequel il a décrit son cheminement de formation.
Le stagiaire échange avec l'enseignant associé sur ses objectifs de stage (travail 06).
Le stagiaire s'entend avec l'enseignant associé pour ce qui est du calendrier du stage (travail 03).
Le stagiaire attire l'attention de l'enseignant associé sur la grille d'évaluation. Les deux échangent sur la manière d'utiliser cette grille.
Durant la journée où a lieu cette rencontre et durant la première semaine de présence à l'école, le stagiaire observe l'enseignant associé et d'autres aspects de la vie de l'école (travail 09).

DÉROULEMENT du stage (SUITE)
Entre le premier séminaire et la rencontre individuelle, le stagiaire :
Réalise le travail 01 (Renseignements sur le stage).
Réalise le travail 02 (Cheminement de formation).
Réalise le travail 03 (Calendrier du stage).
Réalise le travail 04 (Vision des compétences).
Réalise le travail 05 (Bilan des cours en didactique et psychopédagogie).
Réalise le travail 06 (Objectifs du stage).
Réalise le travail 07 (Données sur l'école).
Avant le début du stage, le superviseur communique avec l'enseignant associé pour échanger sur le stage et sur les rôles complémentaires des deux formateurs.
Note. Les dates de remise des travaux sont annoncées lors du premier séminaire et elles sont indiquées sur le portail du cours.
DEUXIÈME SÉMINAIRE (RENCONTRE INDIVIDUELLE)
<p>Cette rencontre permet aux stagiaires de présenter des planifications de situations d'enseignement évaluation (SAE), de préciser des éléments de leur projet de stage, d'identifier leurs attentes, de prendre connaissance des différents outils d'observation et de réflexion à utiliser en stage et de planifier les activités à effectuer pendant le stage. À partir de leurs représentations de la classe, de l'école et du rôle de l'enseignant, les stagiaires sont invités à faire une réflexion sur leurs objectifs personnels et les moyens qu'ils comptent utiliser pour les atteindre.</p> <p>Échanges sur les travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail 03 Calendrier du stage - travail 04 Vision des compétences - travail 05 Bilan des cours en pédagogie - travail 06 Objectifs du stage - travail 07 Données sur l'école - travail 08 Planification globale du stage - travail 09 Observations - travail 10 Planification détaillée - travail 11 Retour sur les planifications détaillées <p>Le superviseur explique les travaux « Planification globale du stage », « Observations », « Journal professionnel » et « Retour sur les planifications détaillées ».</p> <p>L'ensemble des travaux constitue le portfolio professionnel de l'étudiant.</p> <p>Le superviseur explique le déroulement de la visite de supervision.</p>

DÉROULEMENT du stage (SUITE)
PREMIÈRES SEMAINES DE PRÉSENCE À L'ÉCOLE
À chaque jour, le stagiaire demeure toute la journée à l'école.
Le stagiaire et l'enseignant associé se réservent quotidiennement un moment d'échanges sur le développement des compétences du stagiaire. Ils discutent des planifications de l'enseignement de l'enseignant associé, font un retour sur les observations du stagiaire, analysent les actes professionnels du stagiaire. Le stagiaire se renseigne sur les mobiles de l'agir professionnel de l'enseignant associé.
Le stagiaire assiste l'enseignant associé dans l'exécution des tâches afférentes à l'enseignement. Il s'approprie le programme des cours qu'il devra préparer et s'assure de pouvoir concevoir des situations d'apprentissage qui suscitent une implication cognitive active de l'élève et la construction de ses savoirs.
Le stagiaire :
Réalise le travail 08 (Planification globale du stage).
Réalise le travail 09 (Observations).
Réalise le travail 10 (Planification détaillée 1).
Réalise le travail 11 (Retour sur les planifications détaillées).

DÉROULEMENT du stage (SUITE)
AUTRES SEMAINES DE PRÉSENCE À L'ÉCOLE
À chaque jour, le stagiaire demeure toute la journée à l'école; il enseigne ou assume des tâches afférentes à l'enseignement.
Le stagiaire rédige une planification écrite de chacune des leçons qu'il réalise et la présente à l'enseignant associé avant d'enseigner, suffisamment d'avance pour que l'enseignant associé lui fasse part de ses commentaires. Parmi ces planifications, quatre seront des planifications détaillées à remettre au superviseur (travail 10).
Le stagiaire fait un retour sur chacune des leçons qu'il réalise et en discute avec l'enseignant associé. Parmi ces retours, quatre sont des retours détaillés à remettre au superviseur (travail 11).
À partir de la quatrième semaine de stage, le stagiaire rédige son journal professionnel (travail 12). Chaque semaine ou tous les jours, il y écrit ses observations, ses réflexions et ses questionnements. Il dépose son journal professionnel (travail 12) avant le début de la semaine suivante sur le portail du cours.

Critères d'évaluation des travaux (y compris les planifications et le journal professionnel) :

- Pertinence des observations consignées
- Pertinence des propos par rapport au développement des compétences professionnelles
- Pertinence et clarté des objectifs de stage
- Pertinence et précision des moyens utilisés pour atteindre les objectifs
- Diversité et originalité des documents qui témoignent de son développement professionnel
- Expression significative et approfondissement de la réflexion
- Utilisation pertinente des savoirs théoriques de sa formation
- Cohérence des idées
- Clarté du texte et de sa structure
- Cohérence dans l'évolution de sa vision de la profession enseignante
- Pertinence et précision des moyens utilisés pour corriger ses difficultés dans le développement des compétences
- Qualité de la présentation matérielle
- Qualité de la langue :
 - o orthographe d'usage ou lexicale;
 - o orthographe grammaticale (accords et conjugaison);
 - o ponctuation;
 - o syntaxe (construction de phrase);
 - o vocabulaire (absence d'anglicisme et emploi approprié du mot ou de l'expression);
 - o registre de langue (populaire ou familier plutôt que standard);
 - o structure logique du texte.

DÉROULEMENT du stage (SUITE)	
VISITES DU SUPERVISEUR	
Le superviseur détermine à l’avance le moment de sa visite en vue de réaliser les activités suivantes :	
Il rencontre l’enseignant associé individuellement pour échanger avec lui sur la progression du stagiaire, sur son accompagnement et son encadrement, et pour vérifier s’il y a des problèmes majeurs.	
Il observe le stagiaire durant toute une période d’enseignement.	
Juste avant l’observation, le stagiaire remet au superviseur :	
<ul style="list-style-type: none"> - La planification détaillée de la période d’enseignement observée. - Un exemplaire du matériel utilisé pour la leçon. - L’ensemble des documents utilisés pour la préparation de la leçon. 	
Avant la deuxième visite de supervision :	
Le stagiaire réalise, pour lui-même, une autoévaluation du développement de ses compétences en se servant d’une grille préparée à cet effet. Il en prépare deux copies pour chacun de ses formateurs.	
Après l’observation en classe :	
<ul style="list-style-type: none"> - Le superviseur échange avec le stagiaire et l’enseignant associé durant environ une heure sur ce qu’il a observé et sur le déroulement général du stage. - Le stagiaire enregistre cet échange ou prend des notes en prévision de la rédaction d’un bilan réflexif (bilan du stage). 	
TROISIÈME SÉMINAIRE	
Déroulement de la rencontre :	
<ul style="list-style-type: none"> - Échanges sur les expériences de stage et sur les réflexions suscitées par des situations scolaires (la question de l’innovation pédagogique est abordée) - Retour global du superviseur sur la première visite de supervision - Analyse collective d’incidents critiques rapportés par les stagiaires - Précisions sur les travaux à faire (faire le point) - Préparation de la deuxième visite de supervision 	
QUATRIÈME SÉMINAIRE	
Contenu de la rencontre :	
<ul style="list-style-type: none"> - Échanges sur les expériences de stage les plus marquantes - Précisions sur les travaux à faire (faire le point) - Retour global du superviseur sur la deuxième visite de supervision - Échanges sur les apprentissages réalisés et le développement des compétences professionnelles - Partage sur les forces identifiées et les défis à relever - Réflexion sur les choix professionnels 	

GRILLE D'ÉVALUATION

ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

La démarche d'évaluation prévue pour le stage s'inscrit dans les orientations générales d'un document intitulé *La formation à l'enseignement, les orientations, les compétences professionnelles* (Gouvernement du Québec, 2001). C'est dans ce document qu'on trouve le référentiel des compétences professionnelles en enseignement.

L'évaluation globale des compétences en enseignement du stagiaire est faite à partir des sources d'information suivantes :

- L'évaluation selon les appréciations respectives de l'enseignant associé et du superviseur après huit (8) semaines de stage; cette évaluation peut aussi tenir compte d'enregistrements vidéo de l'enseignement du stagiaire et d'autres sources d'informations pertinentes;
- À la suite de la dernière visite de supervision, les deux (2) formateurs discutent de leur appréciation respective. S'il est jugé à propos par l'un ou l'autre, il peut y avoir d'autres discussions au sujet de cette appréciation, lors d'une rencontre, par téléphone ou par courriel;
- Les travaux du stagiaire, qui constituent son portfolio professionnel.

L'évaluation des activités en milieu scolaire relève de la responsabilité conjointe de l'enseignant associé et du superviseur. L'évaluation des travaux du stagiaire est faite par le superviseur.

EXIGENCES POUR LA RÉUSSITE

Le stagiaire doit satisfaire aux attentes relatives au développement des compétences professionnelles. Ces attentes sont ajustées à son niveau de formation.

Si le stagiaire obtient une appréciation de 1 ou 0 pour l'une ou l'autre des compétences évaluées dans le stage, il ne satisfait pas aux attentes de l'Université. Il aura à établir un plan personnel de développement pour chacune des compétences dont le développement est jugé insatisfaisant, à le mettre à exécution et à démontrer une amélioration satisfaisante avant le début du stage suivant.

Le responsable pédagogique des stages pourra le guider dans cette tâche.

Si le stagiaire obtient une appréciation de 1 ou 0 pour deux compétences ou plus (parmi les compétences évaluées), il obtient la cote E pour son cours-stage (échec).

Il pourra reprendre le stage à certaines conditions. Pour avoir le droit de reprendre un stage, l'étudiant doit faire une demande par écrit au directeur ou à la directrice des programmes de 2^e cycle en éducation au plus tard deux mois après la fin de la session et il doit justifier sa demande.

Un comité étudie la demande. Il est composé du directeur des programmes de 2^e cycle en éducation, du responsable pédagogique des stages et du superviseur universitaire.

D'autres personnes peuvent être associées à la démarche ou consultées, notamment l'enseignant associé, de même qu'un professeur ou un chargé de cours ayant connu l'étudiant dans le cadre d'un cours de didactique de son profil de formation.

En cas d'abandon du stage, le droit de reprise est associé aux mêmes conditions.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES À DÉVELOPPER

Compétences du référentiel des compétences professionnelles énoncé par le ministère de l'Éducation du Québec ¹	Stage I
Fondements	
1. Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.	
Acte d'enseigner	
3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences.	
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences.	
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.	
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.	
Contexte social et scolaire	
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.	
8. Intégrer les TIC aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.	
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.	
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences des élèves.	
Identité professionnelle	
11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.	
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.	



Compétences dont le niveau de développement est formellement évalué



Compétences pour lesquelles seuls des commentaires généraux sont émis

¹ Gouvernement du Québec (2001). *La formation à l'enseignement, les orientations, les compétences professionnelles*. Québec : Ministère de l'éducation.

La grille d'évaluation a pour objectif d'aider l'enseignant associé et le superviseur à se prononcer sur le développement des compétences du stagiaire. Cette grille propose une série non exhaustive d'indicateurs. Elle est inspirée du référentiel de compétences professionnelles* identifiées par le ministère de l'Éducation (Gouvernement du Québec, 2001).

Il est suggéré d'utiliser la grille d'évaluation tout au long du stage. **Les indicateurs doivent être considérés comme des points de repère dont les formateurs doivent tenir compte. Toutefois, les listes fournies ne sont pas exhaustives.** Les attentes quant au niveau à atteindre dans le développement d'une compétence varient selon le nombre d'années de formation complétées par le stagiaire. Les formateurs sont priés d'en tenir compte dans leur appréciation.

À mi-stage et à la fin du stage, il est demandé d'indiquer, pour chaque compétence évaluée, la cote obtenue ainsi que les commentaires qui correspondent à l'appréciation du développement des compétences du stagiaire. Les commentaires sont essentiels. Ils donnent au stagiaire un portrait de ses forces ainsi que des défis à relever pour développer davantage ses compétences. Ils permettent aux intervenants universitaires de mieux l'accompagner dans le développement de ses compétences.

Une fois complétée, cette grille doit être acheminée au superviseur par l'intermédiaire du stagiaire ou, dans des circonstances particulières, par la poste ou par courriel.

Les cotes utilisées pour indiquer le jugement du formateur sur le développement des compétences du stagiaire sont les suivantes.

4. Avec excellence : cette cote signifie que le stagiaire manifeste un niveau de développement de la compétence qui dépasse les attentes.

3. Très bien : cette cote signifie que le stagiaire manifeste un niveau de développement de la compétence qui correspond aux attentes.

2. Bien : cette cote signifie que le stagiaire manifeste des faiblesses mineures dans le développement de la compétence.

1. De manière passable : cette cote signifie que le stagiaire manifeste quelques faiblesses majeures dans le développement de la compétence.

0. De manière insatisfaisante: cette cote signifie que le stagiaire manifeste plusieurs faiblesses majeures dans le développement de la compétence.

* **Le concept de compétence** pour lequel le ministère de l'Éducation a opté « s'inscrit dans l'ordre du savoir-mobiliser » (Gouvernement du Québec, 2001, p.45) et se manifeste par un savoir-agir efficace lié à une intentionnalité. L'un des attributs essentiels de la compétence consiste dans sa distinction par rapport au savoir-faire. Contrairement au savoir-faire qui « peut fort bien exister en l'absence de savoirs qui le fondent » (*ibid*, p. 51), la compétence est fondée sur un ensemble de ressources de toutes sortes, parmi lesquelles il y a des informations et des savoirs, que l'étudiant mobilise en contexte signifiant. « Elle se manifeste quand une personne utilise ces ressources » (*ibid*, p. 51).

COMPÉTENCE 1: *Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.*

Composantes de la compétence 1 :

1.1 : *Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats, méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.*

1.2 : *Prendre une distance critique à l'égard de la discipline enseignée.*

1.3 : *Établir des relations entre la culture seconde prescrite dans le programme de formation et celle de ses élèves.*

1.4 : *Transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives dans un espace de vie commun.*

1.5 : *Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

UQTR – Maîtrise en enseignement secondaire – Stage I – DLA1038

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 1 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Connaît et maîtrise les savoirs qu'il enseigne (1.1)		
Montre une compréhension du concept d'héritier culturel (1.1)		
Questionne les élèves sur leurs croyances, préjugés et habitudes et en tient compte (1.3)		
Favorise la création de liens entre les différents savoirs (1.1)		
Présente les points de repère fondamentaux dans l'apprentissage d'une discipline (1.1)		
Aide les élèves à prendre conscience de leur culture première (1.3)		
Fait preuve de curiosité intellectuelle continue (1.4)		
Fait preuve d'une connaissance disciplinaire qui va au-delà des savoirs essentiels (1.1)		
Fait part de sa réflexion critique sur ses propres origines culturelles (1.5)		
Connaît le contenu et l'orientation du programme ministériel (1.1)		
Aide les élèves à établir des liens entre leur culture et les notions étudiées (1.3)		
Construit des liens avec la culture des élèves dans les activités d'apprentissage (1.3)		
Saisit la structure des contenus à enseigner (1.2)		
Porte un regard critique sur les contenus à enseigner (1.2)		
Aide les élèves à discuter de la richesse de leurs différences (1.4)		
Démontre une compréhension approfondie des savoirs qu'il enseigne (1.1)		
Donne des exemples variés en fonction des élèves (1.1)		
Présente les contenus dans un contexte d'interdisciplinarité (1.2)		
Prend une distance critique et objective par rapport aux objets de culture (1.2)		
Aide les élèves à porter un regard critique sur leur culture (1.3)		
Incite les élèves à s'ouvrir à la diversité des manifestations culturelles (1.4)		
Reconnaît la richesse et les limites de ses pratiques culturelles (1.5)		
Porte un regard critique sur son rôle social en tant qu'enseignant (1.5)		
Prend des moyens pour enrichir sa culture générale (1.5)		
Présente les savoirs comme une construction dynamique jamais achevée (1.1)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;		
- Manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et d'en apprécier les potentialités et les limites;		
- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;		
- Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.		

COMPÉTENCE 2a : *Communiquer clairement et correctement dans la langue d’enseignement, à l’oral, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.*

Composantes de la compétence 2a :

2.1 : *Employer une variété de langage oral appropriée dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.*

2.3 : *Pouvoir prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors de discussions.*

2.4 : *Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.*

2.5 : *Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales.*

2.6 : *Chercher constamment à améliorer son expression orale.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu’il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 2a (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Apporte un soin particulier à son expression orale (2.1)		
Utilise un langage oral standard (2.1)		
Utilise un vocabulaire et une syntaxe corrects (2.4)		
Exprime ses idées de manière structurée (2.4)		
Exprime ses idées en utilisant un vocabulaire précis et varié (2.4)		
Cherche constamment à améliorer son expression orale (C 2.6)		
Corrige ses erreurs en ayant recours à des ouvrages de référence (2.6)		
Utilise un langage adapté avec les élèves, les parents et ses pairs (2.1)		
Communique ses idées en utilisant une syntaxe correcte (2.4)		
Incite les élèves à utiliser une langue correcte (2.5)		
Respecte le registre standard de langue tout en tenant compte du contexte (2.1)		
Explique et justifie ses pratiques éducatives (2.3)		
Repère et corrige avec discernement les erreurs commises par les élèves à l'oral (2.5)		
Repère et corrige ses erreurs dans son expression orale (2.6)		
Prend en considération les caractéristiques de ses interlocuteurs (2.3)		
Explique ses pratiques en s'appuyant sur des écrits professionnels (2.3)		
Explique ses pratiques en s'appuyant sur des résultats de la recherche (2.3)		
Manifeste sa fierté d'utiliser une langue correcte (2.6)		
Agit comme un modèle d'expression orale auprès des élèves (2.6)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de : - Maîtriser les règles et les usages de la langue orale de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone; - S'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'un professionnel de l'enseignement.		

Les observations du langage oral peuvent être faites dans des situations d'enseignement en classe, dans des activités à l'université, dans des rencontres avec des élèves, avec des parents ou avec le personnel de l'école.

Les observations portent notamment sur l'articulation, le débit, la portée de la voix, les liaisons, la syntaxe grammaticale, le vocabulaire (précision, anglicismes, emploi inapproprié des mots), le registre de langue, l'organisation du discours, etc.

COMPÉTENCE 2b : *Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.*

Composantes de la compétence 2b :

2.2 : *Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs.*

2.4 : *Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.*

2.5 : *Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications écrites.*

2.6 : *Chercher constamment à améliorer son expression écrite.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 2b (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Utilise des outils de référence pour améliorer la qualité de ses écrits (2.2)		
Respecte les règles de la langue écrite dans toutes ses productions (2.2)		
Utilise un vocabulaire et une syntaxe corrects (2.4)		
Repère ses erreurs dans son expression écrite (2.6)		
Cherche constamment à améliorer son expression écrite (2.6)		
Corrige ses erreurs en ayant recours à des ouvrages de référence (2.6)		
Repère et signale les erreurs commises par les élèves à l'écrit (2.5)		
Incite les élèves à utiliser une langue correcte (2.5)		
Respecte le registre standard de langue écrite tout en tenant compte du contexte (2.1)		
Explique et justifie ses pratiques éducatives (2.3)		
Exprime ses idées de manière structurée (2.4)		
Exprime ses idées en utilisant un vocabulaire précis et varié (2.4)		
Corrige avec discernement les erreurs commises par les élèves à l'écrit (2.5)		
Explique ses pratiques en s'appuyant sur des écrits professionnels (2.3)		
Explique ses pratiques en s'appuyant sur des résultats de la recherche (2.3)		
Prend en considération les caractéristiques de ses interlocuteurs (2.3)		
Manifeste qu'il accorde de l'importance à l'utilisation d'une langue correcte (2.6)		
Agit comme un modèle d'expression écrite auprès des élèves (2.6)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de : - Maîtriser les règles et les usages de la langue écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone; - S'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'un professionnel de l'enseignement.		

Les observations du langage écrit peuvent être faites, notamment, dans les productions nécessaires à l'enseignement en stage, les travaux universitaires du stage, les documents remis aux élèves ou aux parents, les écrits au tableau, au rétroprojecteur ou à l'ordinateur, etc.

Les observations portent notamment sur l'orthographe d'usage, l'orthographe lexicale, l'orthographe grammaticale (accords et conjugaison), la syntaxe grammaticale, le vocabulaire (précision, anglicismes, emploi inapproprié des mots), le registre de langue, la structure logique du texte, la clarté des idées énoncées, etc.

COMPÉTENCE no 3 : *Concevoir des situations d’enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.*

Composantes de la compétence 3 :

3.1 : *Appuyer le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie.*

3.2 : *Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences ainsi que les éléments de contenus du programme de formation.*

3.3 : *Planifier des séquences d’enseignement et d’évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages.*

3.4 : *Prendre en considération les préalables, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d’intérêt particuliers des élèves dans l’élaboration des situations d’enseignement-apprentissage.*

3.5 : *Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.*

3.6 : *Anticiper les obstacles à l’apprentissage des contenus à faire apprendre.*

3.7 : *Prévoir des situations d’apprentissage permettant l’intégration des compétences dans des contextes variés.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu’il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

UQTR – Maîtrise en enseignement secondaire – Stage I – DLA1038

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 3 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Consulte des résultats de la recherche en didactique et en pédagogie (3.1)		
Dans ses planifications, met en évidence les intentions d'enseignement (3.2)		
Dans ses planifications, met en évidence les compétences à développer (3.2)		
Dans ses planifications, met en évidence les connaissances à acquérir (3.2)		
Interprète les contenus à enseigner en fonction des compétences à développer (3.2)		
Planifie globalement son enseignement (3.3)		
Prévoit l'introduction de chaque leçon, les étapes du déroulement et la clôture (3.3)		
Prévoit les consignes et la répartition du temps (3.3)		
Prévoit des activités variés et stimulantes (3.5)		
Prévoit des manières d'assurer le bon déroulement des activités (3.7)		
Planifie les activités pédagogiques en repérant des obstacles éventuels (3.6)		
Utilise des résultats de la recherche en didactique et en pédagogie (3.1)		
Prévoit des modes d'évaluation des apprentissages (3.3)		
Ordonne les contenus en fonction de la progression des apprentissages (3.3)		
Intègre les apprentissages antérieurs à sa planification (3.3)		
Prévoit les apprentissages subséquents (3.3)		
Prévoit des stratégies de rétroaction (3.3)		
Dans ses planifications, considère les acquis et les besoins différenciés des élèves (3.4)		
Dans ses planifications, considère les référents culturels des élèves (3.4)		
Conçoit des activités diversifiées et appropriées aux compétences visées (3.5)		
Planifie en tenant compte des représentations antérieures des élèves (3.6)		
Prévoit les contraintes dans les situations d'apprentissages (3.6)		
Prévoit des situations pour que les élèves retracent leurs acquis (3.7)		
Prévoit des situations pour que les élèves mobilisent leurs acquis (3.7)		
Justifie ses interventions avec les résultats de la recherche (3.1)		
Met en évidence les liens entre compétences transversales et disciplinaires (3.2)		
Prévoit des modes d'évaluation adaptés et différenciés, au service de l'apprentissage (3.3)		
Prévoit des défis pour amener vers une compréhension complexe (3.4)		
Conçoit des situations d'apprentissage complexes (3.5)		
Prévoit des contextes d'apprentissage variés : individuels, en équipe, en grand groupe (3.7)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Concevoir correctement des activités d'enseignement-apprentissage variées et d'un niveau de complexité raisonnable permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences;		
- Intégrer ces activités dans une planification à long terme.		

COMPÉTENCE no 4 : *Piloter des situations d’enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.*

Composantes de la compétence 4 :

4.1 : *Créer des conditions pour que les élèves s’engagent dans des situations-problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.*

4.2 : *Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d’apprentissage proposées.*

4.3 : *Guider les élèves dans la sélection, l’interprétation et la compréhension de l’information disponible dans les diverses ressources ainsi que dans la compréhension des éléments des situations-problèmes ou des exigences d’une tâche ou d’un projet.*

4.4 : *Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l’intégration et le transfert des apprentissages.*

4.5 : *Habiliter les élèves à travailler en coopération.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu’il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

UQTR – Maîtrise en enseignement secondaire – Stage I – DLA1038

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 4 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Communique aux élèves son intérêt pour les contenus enseignés (4.1)		
Présente aux élèves des moyens pour la réalisation de leurs tâches (4.2)		
Explique clairement les tâches (4.3)		
Reformule les exigences des tâches avec les élèves (4.3)		
Aide les élèves à cibler l'information importante (4.3)		
Introduit chaque leçon avec une mise en situation pertinente (4.4)		
Expose les apprentissages visés par chaque activité (C 4.4)		
Donne les consignes et explique la répartition du temps (4.4)		
Guide les élèves dans les étapes de la leçon et dans les transitions (4.4)		
Questionne fréquemment les élèves avec différents types de questions (4.4)		
Clôture chaque leçon en faisant participer les élèves (4.4)		
Suscite l'intérêt et l'engagement cognitif des élèves (4.1)		
Organise et communique l'information pour en faciliter le traitement (4.2)		
Guide les élèves dans leur utilisation des moyens et des ressources (4.2)		
Suggère des moyens additionnels aux élèves en difficulté (4.2)		
Guide les élèves dans leur compréhension des situations-problèmes (4.3)		
Reformule, nuance ou valide les réponses des élèves (4.4)		
Donne fréquemment des rétroactions pertinentes (4.4)		
Aide les équipes d'élèves à coordonner leurs tâches et responsabilités (4.5)		
Aide les élèves à prendre conscience des apports de chacun (4.5)		
Invite les élèves à reformuler, nuancer ou valider les propos de leurs pairs (4.5)		
Favorise une activation des connaissances antérieures et des compétences (4.1)		
Fournit un soutien au transfert des apprentissages (C 4.1)		
Détecte les problèmes d'apprentissage et d'enseignement (4.1)		
Utilise les ressources pour remédier aux problèmes détectés (4.1)		
Invite les élèves à expliquer leurs stratégies différenciées d'apprentissage (4.3)		
Aide les élèves à retracer leurs acquis (4.4)		
Aide les élèves à mobiliser leurs acquis de manière pertinente (4.4)		
Montre les liens entre des contextes différents (C 4.4)		
Propose des tâches de travail coopératif (4.5)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Guider; par des interventions appropriées, les élèves dans la réalisation de tâches d'apprentissage;		
- Animer les élèves dans l'accomplissement d'un travail coopératif;		
- Détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier.		

COMPÉTENCE no 5 : *Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.*

Composantes de la compétence 5 :

5.1 : *En situation d'apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.*

5.2 : *Établir un bilan des acquis afin de porter un jugement sur le degré d'acquisition des compétences.*

5.3 : *Construire ou employer des outils permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences.*

5.4 : *Communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et de l'acquisition des compétences.*

5.5 : *Collaborer avec l'équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l'intérieur du cycle de formation.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

N.B. : Cette compétence n'est pas évaluée en stage I

UQTR – Maîtrise en enseignement secondaire – Stage I – DLA1038

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 5 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
En observant et questionnant, vérifie la compréhension des élèves (5.1)		
Revoit son enseignement en fonction de la progression des apprentissages (5.1)		
En observant et questionnant, repère les forces et les difficultés des élèves (5.1)		
Aide les élèves à prendre conscience de leurs forces et de leurs difficultés (5.1)		
Procure aux élèves des moyens d'autorégulation de leurs apprentissages (5.1)		
À partir d'une évaluation des apprentissages, adapte son enseignement (5.1)		
Évalue le développement des compétences et de leurs composantes (5.3)		
Gère la logistique de l'évaluation avec le soutien de l'enseignant associé (5.3)		
Procure aux élèves des moyens d'autoévaluation (5.3)		
Communique aux élèves, de façon claire et explicite, les résultats attendus (5.4)		
Donne aux élèves les rétroactions sur la progression des apprentissages (5.4)		
Consigne, par des moyens variés, les forces et les difficultés des élèves (5.1)		
Adapte ses interventions en fonction des forces et des difficultés des élèves (5.1)		
Structure des activités de consolidation et d'enrichissement (5.1)		
Juge globalement le développement des compétences des élèves (5.2)		
Indique et explique les critères sur lesquels porte son jugement (5.2)		
Tient compte des critères d'évaluation du programme (5.2)		
Explique le bien-fondé de son jugement (5.2)		
Structure des rétroactions constructives (5.2)		
Crée des outils d'évaluation des compétences et de leurs composantes (5.3)		
Communique aux parents les résultats attendus (5.4)		
Communique aux parents les rétroactions sur la progression de leur enfant (5.4)		
Discute avec les élèves de l'interprétation des résultats de l'évaluation (5.4)		
Collabore avec l'équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l'intérieur du cycle de formation (5.5)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves;		
- Préciser, de façon autonome, des correctifs à apporter à son enseignement;		
- Contribuer avec ses pairs à la préparation du matériel d'évaluation, à l'interprétation des productions des élèves au regard du développement des compétences et à l'élaboration d'outils de communication destinés aux parents;		
- Communiquer à l'élève les résultats d'un processus d'évaluation diagnostique et d'indiquer aux parents et aux membres de l'équipe pédagogique les éléments des stratégies d'intervention corrective envisagées.		

COMPÉTENCE no 6 : *Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.*

Composantes de la compétence 6 :

6.1 : *Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.*

6.2 : *Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.*

6.3 : *Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.*

6.4 : *Adopter des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.*

6.5 : *Maintenir un climat propice à l'apprentissage.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 6 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
S'approprie le système du fonctionnement en classe et à l'école (6.1)		
Met en place des routines de fonctionnement en classe (6.1)		
S'assure que les élèves suivent les règles et procédures (6.1)		
S'assure de la compréhension par les élèves des consignes et exigences (6.2)		
Repère ses messages inappropriés et y remédie (6.2)		
Donne aux élèves des rétroactions sur leurs comportements en classe (6.2)		
Utilise le langage non verbal dans la gestion des comportements en classe (6.2)		
Voit à ce que les élèves prennent soin du matériel (6.2)		
Voit à ce que les échanges verbaux soient faits dans le respect (6.2)		
Encourage les comportements appropriés des élèves (6.2)		
Établit des conditions d'écoute et de dialogue favorisant la participation (6.3)		
Maintient un contact visuel avec l'ensemble des élèves (6.4)		
Veille à ce que les entrées et les sorties des élèves se déroulent calmement (6.4)		
Reconnait les comportements inappropriés des élèves (6.4)		
Fait participer les élèves à l'établissement et à la révision des règles (6.3)		
Aide les élèves à se donner des conditions de travail favorables à l'apprentissage (6.3)		
Construit un consensus démocratique sur les règles et les sanctions (6.3)		
Analyse les comportements et la dynamique des groupes-classes (6.4)		
Intervient rapidement et discrètement lors de comportements inappropriés (6.4)		
Intervient en tenant compte de la gravité du problème (6.4)		
Aide les élèves à se donner des règles pour la résolution de conflits (6.4)		
À la suite de comportements inappropriés des élèves, revoit ses stratégies d'intervention(6.4)		
Observe et analyse avec constance les comportements des élèves (6.5)		
Amène les élèves à observer et à analyser leurs comportements en classe (6.5)		
Amène les élèves à agir en fonction des règles établies (C 6.5)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Mettre en place et maintenir des routines permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe;		
- Repérer et corriger des problèmes de déroulement qui nuisent au fonctionnement du groupe-classe;		
- Anticiper des problèmes de déroulement des activités de la classe et planifier des mesures en vue de les prévenir;		
- Déterminer et appliquer des moyens permettant de régler des problèmes avec les élèves présentant des comportements inappropriés.		

COMPÉTENCE no 7 : *Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.*

Composantes de la compétence 7 :

7.1 : *Favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap.*

7.2 : *Rechercher l'information pertinente auprès des personnes-ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves.*

7.3 : *Présenter aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles dans le groupe-classe qui les font progresser dans leur cheminement.*

7.4 : *Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

N.B. : Cette compétence n'est pas évaluée en stage I

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 7 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Prend connaissance des besoins et des capacités des élèves (7.1)		
Veille à ce que chaque élève soit accueilli et compris par les autres (7.1)		
Intervient lors de manifestations de préjugés ou de ségrégation (7.1)		
S'informe du parcours scolaire des élèves en difficulté (7.2)		
S'informe des actions des enseignants, parents, professionnels, etc. (7.2)		
Discute avec les élèves de leurs besoins et capacités (7.1)		
Aide les élèves à se fixer des objectifs (7.1)		
Adapte les tâches aux caractéristiques et aux besoins des élèves (7.3)		
Intervient en fonction de la progression des apprentissages (7.3)		
S'assure que chaque élève a un rôle dans le groupe-classe (7.3)		
Participe à l'élaboration des plans d'intervention (7.4)		
Communique aux intervenants des données sur les élèves en difficulté (7.4)		
Approfondit sa connaissance des besoins des élèves en difficulté (7.2)		
Utilise des outils pour aider les élèves en difficulté (7.2)		
Aide les élèves en difficulté à réinvestir leurs apprentissages dans des contextes variés (7.3)		
Prépare des tâches spécifiques pour chaque élève en difficulté (7.3)		
Suggère des interventions adaptées aux besoins des élèves en difficulté (7.4)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de : - Collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité.		

COMPÉTENCE no 8 : *Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.*

Composantes de la compétence 8 :

8.1 : *Exercer un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, ainsi qu'aux enjeux pour la société.*

8.2 : *Évaluer le potentiel didactique des outils informatiques et des réseaux de relation avec le développement des compétences du programme de formation.*

8.3 : *Communiquer à l'aide d'outils multimédias variés.*

8.4 : *Utiliser efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes.*

8.5 : *Utiliser efficacement les TIC pour se constituer des réseaux d'échange et de formation continue concernant son propre domaine d'enseignement et sa pratique pédagogique.*

8.6 : *Aider les élèves à s'approprier les TIC, à les utiliser pour faire des activités d'apprentissage, à évaluer leur utilisation de la technologie et à juger de manière critique les données recueillies sur les réseaux.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 8 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Partage une pensée critique sur les avantages et les limites des TIC (8.1)		
Utilise de manière éthique du matériel informatique conçu par d'autres (8.1)		
Sélectionne et utilise les TIC en fonction d'objectifs pédagogiques (8.2)		
Sélectionne et utilise les TIC en fonction d'objectifs de communication (8.3)		
Explore les sites pour trouver des solutions à des problèmes pédagogiques (8.4)		
Utilise les TIC pour échanger et collaborer avec ses pairs (8.5)		
Préconise le recours aux TIC comme outils d'apprentissage (8.6)		
Évalue les effets des TIC sur les élèves et sur son propre travail (8.1)		
Partage sa réflexion sur les enjeux pédagogiques, culturels et sociaux des TIC (8.1)		
Évalue le potentiel didactique de différents sites internet et d'outils informatiques (8.2)		
Guide les élèves dans leur analyse des informations (8.6)		
Guide les élèves dans leurs stratégies de repérage d'information (8.6)		
Anticipe les difficultés et aide les élèves à trouver des solutions (8.6)		
Structure et guide l'utilisation des TIC en fonction des apprentissages (8.6)		
Aide les élèves à exercer un regard critique sur l'utilisation des TIC (8.6)		
Identifie ses besoins de formation en matière d'utilisation des TIC (8.2)		
Convertit les outils informatiques en ressources utilisables par les élèves (8.4)		
Aide les élèves à évaluer la valeur des données recueillies sur les réseaux (8.6)		
Fournit aux élèves des outils d'analyse des sites informatiques (8.6)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage;		
- Disposer d'une vue d'ensemble des possibilités que les TIC offrent sur les plans pédagogique et didactique, notamment par l'intermédiaire des ressources d'Internet, et savoir les intégrer, de façon fonctionnelle, lorsqu'elles s'avèrent appropriées et pertinentes, dans la conception des activités d'enseignement-apprentissage;		
- Utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche et traitement de données, évaluation, interaction avec les collègues ou des experts, etc.;		
- Transmettre efficacement à ses propres élèves la capacité d'utiliser les TIC pour soutenir de façon critique et articulée la construction personnelle et collective des savoirs.		

COMPÉTENCE no 9 : *Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.*

Composantes de la compétence 9 :

9.1 : *Collaborer avec les autres membres de l'équipe-école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.*

9.2 : *Faire participer les parents et les informer.*

9.3 : *Coordonner ses interventions avec les différents partenaires de l'école.*

9.4 : *Soutenir les élèves dans leur participation aux structures de gestion ou aux activités et aux projets de l'école.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

N.B. : Cette compétence n'est pas évaluée en stage I

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 9 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Partage ses informations avec les personnes concernées (9.3)		
Coordonne ses interventions avec celles de l'enseignant associé (9.3)		
Promeut les valeurs démocratiques telles l'écoute, le respect et la tolérance (9.4)		
Situe son rôle par rapport à celui des autres intervenants (9.1)		
Collabore avec l'équipe-école dans le respect des rôles de chacun (9.1)		
Collabore avec l'équipe-école à l'élaboration et à la réalisation de projets (9.1)		
Coopère avec les parents et les informe du cheminement de leur enfant (9.2)		
Dans le cas d'un problème avec un élève, communique avec les parents (9.2)		
Dans le cas d'un problème avec un élève, sollicite la collaboration des parents (9.2)		
Coopère avec les parents en tenant compte de leur point de vue (9.2)		
Coordonne ses interventions avec les spécialistes et les professionnels de l'école (9.3)		
Soutient la participation des élèves aux projets ou activités de l'école (9.4)		
Collabore, le cas échéant, aux réflexions sur les orientations de l'école (9.1)		
Propose des interventions en fonction des visées éducatives de l'école (9.1)		
Le cas échéant, propose des interventions en mettant les parents à contribution (9.2)		
Organise et anime des projets (9.4)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Situer son rôle par rapport à celui des autres intervenants internes ou externes pour en arriver à une complémentarité respectueuse des compétences de chacun;		
- Adapter ses actions aux visées éducatives et apporter sa contribution en suggérant quelques pistes d'amélioration et en s'engageant personnellement dans la réalisation de projets d'école;		
- Établir une relation de confiance avec les parents.		

COMPÉTENCE no 10 : *Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.*

Composantes de la compétence 10 :

10.1 : *Discerner les situations qui nécessitent la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'enseignement-apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la maîtrise des compétences de fin de cycle.*

10.2 : *Définir et organiser un projet en fonction des objectifs à atteindre par l'équipe pédagogique.*

10.3 : *Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.*

10.4 : *Travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

N.B. : Cette compétence n'est pas évaluée en stage I

UQTR – Maîtrise en enseignement secondaire – Stage I – DLA1038

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 10 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Discerne les situations nécessitant la collaboration avec l'enseignant associé relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'apprentissage (10.1)		
S'informe sur les projets de l'équipe pédagogique (10.2)		
Collabore, s'il y a lieu, avec les autres stagiaires de l'école (10.3)		
Participe activement aux échanges lors des séminaires de stage (10.3)		
Exprime son avis et respecte celui des autres, dans la visée d'un consensus (10.4)		
Démontre des habiletés interpersonnelles favorisant l'écoute et le respect (10.4)		
Discerne les situations nécessitant la collaboration avec l'enseignant associé relativement à l'évaluation des apprentissages (10.1)		
Participe aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves (10.3)		
Discerne les situations nécessitant la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'apprentissage (10.1)		
Discerne les situations nécessitant la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la différenciation pédagogique (10.1)		
Discerne les situations nécessitant la collaboration d'autres membres relativement à l'évaluation des apprentissages (10.1)		
Suggère des ressources et des améliorations aux projets de l'équipe pédagogique (10.2)		
Partage ses savoirs, ses questionnements et ses réflexions avec l'équipe pédagogique (10.4)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Contribuer de manière pertinente aux travaux de l'équipe enseignante;		
- Critiquer de façon constructive les réalisations de l'équipe et apporter des suggestions novatrices en matière pédagogique.		

COMPÉTENCE no 11 : *S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.*

Composantes de la compétence 11 :

11.1 : *Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.*

11.2 : *Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.*

11.3 : *Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l’action.*

11.4 : *Mener des projets pédagogiques pour résoudre des problèmes d’enseignement.*

11.5 : *Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l’école.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE :

Le stagiaire montre qu’il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

UQTR – Maîtrise en enseignement secondaire – Stage I – DLA1038

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 11 (Cette liste n'est pas exhaustive	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
S'engage dans les activités proposées dans son cours-stage (11.1)		
Identifie des objectifs et des moyens de développer ses compétences (11.1)		
Échange volontiers avec son enseignant associé et son superviseur (11.2)		
Participe aux rencontres d'échanges avec les pairs (11.2)		
Accepte de remettre en question ses conceptions de l'enseignement (11.2)		
Manifeste de l'ouverture aux commentaires de ses formateurs sur sa pratique (11.1)		
Identifie l'avancement dans le développement de ses compétences (11.1)		
Établit régulièrement un bilan de ses compétences (11.1)		
Développe ses compétences en utilisant les ressources disponibles (11.1)		
Participe à des échanges avec des enseignants sur la pratique enseignante (11.2)		
Discute ouvertement de ses pratiques et les remet en question (11.2)		
Ajuste ses pratiques à la suite des rétroactions de ses formateurs (11.3)		
Mobilise ses acquis théoriques dans l'analyse réflexive de ses pratiques (11.3)		
Exprime sa réflexion sur les liens entre théorie et pratique (11.3)		
Construit des savoirs à partir de sa pratique réflexive et les exprime (11.3)		
Dégage des pistes de réinvestissement de sa réflexion dans l'action (11.3)		
Utilise des moyens appropriés pour améliorer ses gestes professionnels (11.4)		
Réfléchit aux incidences de ses interventions sur le développement de l'élève (11.3)		
Repère les ressources (résultats de recherche, ressources professionnelles, réseaux, banques de données, etc.) disponible sur l'enseignement (11.4)		
Tient compte des priorités du milieu dans la résolution de problèmes (11.4)		
Tient compte des contraintes du milieu dans la résolution de problèmes (11.4)		
Planifie la transformation de ses pratiques (11.4)		
Collecte et analyse des données à l'aide de ressources théoriques et pratiques (11.4)		
S'engage avec ses pairs dans des démarches de recherche et de formation (11.5)		
Participe à des démarches collaboratives permettant de documenter, d'analyser et de comprendre les pratiques (11.5)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement;		
- Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver;		
- Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement;		
- Entreprendre des projets de recherche sur des aspects ciblés de son enseignement.		

COMPÉTENCE no 12 : *Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.*

Composantes de la compétence 12 :

12.1 : *Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions.*

12.2 : *Mettre en place dans sa classe un fonctionnement démocratique.*

12.3 : *Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.*

12.4 : *Justifier, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.*

12.5 : *Respecter les aspects confidentiels de sa profession.*

12.6 : *Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.*

12.7 : *Situer à travers les grands courants de pensée les problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.*

12.8 : *Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE :

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

UQTR – Maîtrise en enseignement secondaire – Stage I – DLA1038

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 12 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Fait preuve de disponibilité, d'attention et d'amabilité envers l'élève (12.3)		
Ne divulgue pas de faits ou de renseignements sur des élèves ou des membres du personnel en dehors des nécessités requises par sa tâche (12.5)		
Fait preuve d'ouverture envers les élèves, les parents et les collègues (12.6)		
Adopte une attitude appropriée dans ses rapports avec les élèves (12.8)		
Respecte les règlements de l'école(12.8)		
Fait preuve de ponctualité, respecte ses engagements et les échéanciers (12.8)		
Respecte les exigences de l'école quant à la tenue vestimentaire (12.8)		
Apporte une aide appropriée dans des situations simples (12.3)		
Justifie ses décisions relatives à l'apprentissage et à l'éducation des élèves (12.4)		
Respecte la confidentialité par rapport aux renseignements personnels (12.5)		
Intervient face à des comportements inappropriés, par ex., de discrimination (12.6)		
Discerne les valeurs en jeu dans ses interventions (12.1)		
Observe les conséquences de ses interventions sur le bien-être des élèves (12.1)		
Réajuste ses interventions suite à l'analyse de cette observation (12.1)		
Permet au groupe d'élèves de prendre démocratiquement des décisions (12.2)		
Justifie ses décisions relatives à l'apprentissage et à l'éducation des élèves en montrant qu'il a utilisé les moyens appropriés (12.4)		
Met en place des dispositifs qui favorisent le respect et l'équité (12.6)		
Enrichit sa connaissance des grands courants de pensée éthique (12.7)		
Analyse les problèmes moraux qui se déroulent en classe (12.7)		
Envisage des solutions en mobilisant les grands courants de pensée éthique (12.7)		
Apporte une aide appropriée dans des situations complexes (12.3)		
Justifie ses décisions professionnelles en montrant qu'il a utilisé des moyens fondés sur des résultats de recherche, des ressources ou des éléments théoriques pertinents (12.4)		
Connaît le cadre légal et réglementaire régissant sa profession (C 12.8)		
Identifie des situations où le cadre légal et réglementaire s'applique (12.8)		
Applique le cadre légal et réglementaire de la profession de manière judicieuse (12.8)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de : - Agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe; - Répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés.		

APPRÉCIATION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DU STAGIAIRE PAR L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ (STAGE I)

À partir de mes observations et des échanges que j'ai eus avec le superviseur, voici mon appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire. (Écrire sur chaque ligne l'appréciation indiquée précédemment (4, 3, 2, 1 ou 0) pour chacune des compétences.)

Compétence 1 : _____ Compétence 2a : _____ Compétence 2b : _____

Compétence 3 : _____ Compétence 4 : _____ Compétence 6 : _____

Compétence 8 : _____ Compétence 11 : _____ Compétence 12 : _____

Signature de l'enseignant associé

Date

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DIRECTION D'ÉCOLE

J'ai pris connaissance de l'évaluation du stagiaire par l'enseignant associé.

Signature (Direction d'école)

Date

APPRÉCIATION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DU STAGIAIRE PAR LE SUPERVISEUR (STAGE I)

À partir de mes observations, des échanges que j’ai eus avec l’enseignant associé et de l’évaluation que j’ai faite des travaux du stagiaire, voici mon appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire. (Écrire sur chaque ligne l’appréciation indiquée précédemment (4, 3, 2, 1 ou 0) pour chacune des compétences.)

Compétence 1 : _____ Compétence 2a : _____ Compétence 2b : _____
Compétence 3 : _____ Compétence 4 : _____ Compétence 6 : _____
Compétence 8 : _____ Compétence 11 : _____ Compétence 12 : _____

NOTE FINALE :

Le superviseur attribue la cote finale en tenant compte de :

- l’appréciation qu’il a inscrite dans la grille d’évaluation;
- l’appréciation de l’enseignant associé (le superviseur doit échanger avec l’enseignant afin de bien comprendre son appréciation);
- l’évaluation des travaux du stagiaire.

Note : Si le stagiaire obtient une appréciation de 1 ou 0 pour deux compétences, il ne satisfait pas aux attentes de l’Université et se voit attribuer un échec.

Succès

Échec

Signature du superviseur

Date

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....

COMPÉTENCES ATTENDUES DES FORMATEURS²

COMPÉTENCES ATTENDUES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

Compétence relative au développement de l'identité professionnelle du stagiaire

- *Soutenir le développement de l'identité professionnelle du stagiaire en fonction du cheminement qui lui est propre et des objectifs formels de la formation à l'enseignement.*

En premier lieu, mentionnons que la compétence en matière de développement de l'identité professionnelle du stagiaire exige l'adhésion aux valeurs de notre société ainsi que le respect de la langue française. En ce sens, l'enseignant soutient le stagiaire dans ses efforts pour améliorer la maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit et il stimule sa fierté de s'exprimer correctement en toute occasion. Cela nécessite qu'il manifeste lui-même cette fierté dans son agir professionnel. De plus, l'enseignant soutient le stagiaire dans son cheminement vers l'autonomie professionnelle tout en facilitant son intégration dans la classe, l'école et la profession et, particulièrement, en l'invitant à coopérer aux équipes de travail dont il fait lui-même partie. Il démontre son engagement à agir comme formateur du stagiaire en ayant une compréhension appropriée du processus d'apprentissage d'un futur enseignant ainsi que du développement cognitif et socioaffectif de ses élèves. Conscient de la nécessité d'entretenir un rapport dynamique aux savoirs, il fait preuve d'ouverture aux idées et aux connaissances et d'une capacité à se comporter et à s'exprimer consciemment comme un porteur de savoirs, principalement des savoirs susceptibles de répondre aux besoins particuliers du stagiaire. Il adapte ses interventions au parcours accompli par ce dernier, l'encourage à construire son identité d'enseignant de façon créative et lui démontre sa confiance en sa capacité de dépassement professionnel. En somme, tout en respectant les attentes universitaires, il adopte une approche différenciée dans l'exercice de son rôle auprès du futur enseignant.

Compétences relatives au développement des compétences professionnelles du stagiaire

- *Guider le stagiaire dans le développement des compétences professionnelles par l'observation rigoureuse, la rétroaction constructive et l'évaluation continue et fondée.*

Les principales activités formelles d'un enseignant associé comprennent l'observation, la rétroaction et l'évaluation, lesquelles nécessitent la capacité à analyser une pratique d'enseignement. Les observations de l'enseignant associé s'inscrivent dans les orientations de la formation à l'enseignement, la professionnalisation et l'approche culturelle, et elles concernent les manifestations des différentes compétences professionnelles. Cela signifie que le formateur tient compte du sens accordé à chacune des compétences. Ses observations en classe et dans l'école sont suffisamment nombreuses et pertinentes pour permettre au stagiaire de se sentir soutenu dans sa volonté de faire des progrès. De plus, lors des rencontres de rétroaction, ses propos comprennent des commentaires et des questions ayant pour but de guider le stagiaire dans le développement des compétences professionnelles, que ce soit par rapport à la planification de son enseignement, l'amélioration de ses interventions didactiques et pédagogiques en classe, la collaboration avec les enseignants ou les parents ou tout autre aspect du développement professionnel d'un futur enseignant. Demander au stagiaire de verbaliser ses raisons d'agir, d'identifier les aspects de son enseignement qui nécessitent une amélioration et de proposer des solutions aux situations problématiques constitue un moyen généralement efficace de l'aider à faire des progrès. Cette approche du formateur comprend également des pratiques évaluatrices qui incitent le stagiaire à faire une régulation

² Extrait de : Cadre de référence pour la formation des formateurs de stagiaires. Présenté à la Table MÉLS-Universités par le Groupe de travail sur la formation des enseignants associés et des superviseurs universitaires (Automne 2008). Liliane Portelance, UQTR; Colette Gervais, U. de Montréal; Michel Lessard, U. de Sherbrooke; Paul Beaulieu, UQTR; Nicole Morency, U. de Montréal; André Beauchesne, U. Sherbrooke; Monique L'Hostie, UQAC; Louise Camaraine, UQAM; Anne-Marie Lamarre et Chantal Desrosiers, UQAR; Christine Lebel, UQTR; Paul Brousseau, UQAT; Joanne Pharand, UQO; France Ouellet, U. Laval; Fiona J. Benson, U. McGill; Marie-Josée Larocque, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

continue de ses stratégies d'enseignement. Il importe de ne pas perdre de vue que l'évaluation des apprentissages du stagiaire concerne les compétences professionnelles. L'enseignant associé est appelé à tenir compte de façon continue des manifestations du développement progressif de ces compétences. Au cours de ses échanges avec le stagiaire, il fait référence à des indicateurs du niveau de développement à atteindre et encourage le stagiaire à faire des progrès en l'aidant à identifier les aspects à consolider, les lacunes à corriger et les moyens d'y arriver.

- *Guider le stagiaire dans l'apprentissage des pratiques d'enseignement susceptibles d'actualiser les orientations ministérielles de la formation des élèves.*

Le stagiaire a besoin de l'enseignant associé pour mieux concrétiser ses apprentissages relatifs aux pratiques d'enseignement qui s'inscrivent dans les visées ministérielles de la formation des élèves. Cette compétence, relative au développement des compétences professionnelles du stagiaire, demande à l'enseignant associé de demeurer ouvert aux changements en éducation et réceptif aux résultats des recherches sur l'apprentissage et l'enseignement. L'enseignant associé encourage le stagiaire à lui présenter ses intentions d'enseignement et les méthodes qu'il se propose d'utiliser. Il lui offre de l'épauler dans l'opérationnalisation de ses intentions et propositions novatrices, tout en lui rappelant de toujours viser les apprentissages des élèves. L'enseignant associé est porteur et critique des orientations ministérielles de la formation des élèves, il permettra au stagiaire de mettre en relation les orientations actuelles avec celles qui existaient au moment où le stagiaire était lui-même un élève. Il mettra aussi en lien ces orientations avec le contexte actuel de notre société.

Compétence relative à la pratique réflexive du stagiaire

- *Aider le stagiaire à poser un regard critique sur sa pratique.*

Afin d'aider le stagiaire à poser un regard critique sur sa pratique, l'enseignant associé manifeste lui-même un agir réflexif, ce qui suppose de sa part la poursuite continue du développement de ses compétences d'enseignant. Il a une approche réflexive de son enseignement et de son rôle de formateur de futur enseignant. En cohérence avec cette attitude, il incite le stagiaire à questionner ses croyances, ses théories personnelles, ses pratiques d'enseignement et leur impact sur les progrès des élèves. Il s'intéresse aux savoirs que le stagiaire a acquis dans le milieu universitaire et l'incite à faire des liens entre ces savoirs formalisés, sa pratique et ses savoirs expérientiels. L'enseignant encourage le stagiaire à partager ses expériences et à les enrichir par la distance réflexive, associée au désir de perfectionnement et de dépassement. Le stagiaire apprend ainsi progressivement à identifier les caractéristiques de son enseignement, les progrès qu'il fait, les aspects à améliorer et les moyens d'y arriver. En lui faisant poser un regard critique sur sa pratique professionnelle, l'enseignant associé l'aide à mieux se connaître, à découvrir son style d'enseignement et à forger son identité d'enseignant.

Compétence relative aux relations interpersonnelle et interprofessionnelle avec le stagiaire

- *Interagir avec son stagiaire avec respect et de manière à établir un climat d'apprentissage et une relation de confiance de nature professionnelle.*

Dans ses relations avec le stagiaire, l'enseignant associé fait preuve de respect et il se préoccupe d'établir un climat propice aux apprentissages du stagiaire. Il cherche également à créer une atmosphère de confiance mutuelle dans leurs rapports professionnels. L'enseignant associé établit avec son stagiaire une relation qui lui permet d'exercer pleinement son rôle de formateur. Ce rôle se distingue de la relation d'amitié et de confiance tout autant qu'il exclut la relation de pouvoir et d'autorité. Conscient d'être un mentor et une source d'inspiration pour son stagiaire, sans se considérer pour autant comme un modèle d'excellence, l'enseignant associé offre une formation adaptée aux besoins de celui qu'il a la responsabilité d'initier à la fonction enseignante. Enclin à expliciter ses savoirs expérientiels et les mobiles de ses choix didactiques et pédagogiques, il accorde la priorité à la création, sur le plan professionnel, d'une relation empreinte de respect mutuel et de transparence. Dans le contexte d'un stage, une

compétence relative aux relations interpersonnelle et interprofessionnelle avec le stagiaire suppose aussi de reconnaître la valeur de ses idées, tout en évaluant leur pertinence, et de solliciter ses opinions, tout en l’invitant à soutenir son point de vue par une argumentation fondée. Le champ de cette compétence s’élargit aussi à la capacité de communiquer de manière efficace avec le stagiaire. Et même, un enrichissement réciproque est possible si la communication se déroule dans une atmosphère propice à un partage de savoirs. En effet, selon le cheminement du stagiaire dans sa formation, la relation entre les deux partenaires de la dyade peut s’inscrire dans la poursuite de buts communs, l’ouverture à l’apport de l’autre et la complémentarité des savoirs. Ce type de relation exige l’acceptation des différences culturelles et la capacité à porter un regard critique sur ses propres conceptions, représentations et pratiques. Une telle relation contribue au développement professionnel du futur enseignant et même à celui de l’enseignant associé.

Compétence relative à la collaboration en vue d’une formation cohérente du stagiaire

- *Travailler de concert avec les différents intervenants universitaires et, particulièrement, avec le superviseur*

Le travail en concertation de l’enseignant associé et du superviseur favorise la cohérence entre les interventions de l’un et de l’autre auprès du stagiaire. Une formation cohérente du stagiaire exige, entre autres, qu’une continuité soit assurée d’un milieu de formation à l’autre, c’est-à-dire entre les milieux universitaire et scolaire et entre les milieux de stage d’une année à l’autre. Cette continuité ne peut exister sans la collaboration entre les différentes personnes qui contribuent à la formation du futur enseignant. L’enseignant est appelé à se renseigner sur les contenus et les objectifs des cours universitaires déjà suivis par le stagiaire, à manifester sa volonté de les connaître le mieux possible afin d’être en mesure de soutenir le stagiaire dans l’établissement de liens entre ses savoirs théoriques et pratiques. Une attitude d’ouverture aux savoirs formels et la valorisation de leur pertinence peuvent s’avérer favorables au développement des compétences professionnelles du stagiaire. En outre, il va de soi que la concertation avec le superviseur s’impose du début à la fin du stage. Sans elle, les deux formateurs du stagiaire exercent leurs rôles respectifs de façon isolée et non complémentaires. Le stagiaire est le premier à s’en rendre compte et à le déplorer, se voyant obligé de déployer des efforts pour satisfaire aux attentes quelquefois incohérentes de l’un et de l’autre. La compétence relative à la collaboration en vue de la cohérence des interventions des acteurs de la formation du stagiaire demande à l’enseignant d’être animé par le ferme désir de viser avec son stagiaire l’atteinte des objectifs officiels de formation.

COMPÉTENCES ATTENDUES DU SUPERVISEUR UNIVERSITAIRE

Compétence relative à une approche différenciée de la formation du stagiaire

- *Tout en tenant compte des exigences universitaires, s’adapter au contexte de stage et au stagiaire.*

Une autre compétence du superviseur se rapporte à une approche différenciée de la formation du stagiaire et respectueuse des exigences universitaires. La capacité d’adaptation au contexte de stage et au stagiaire correspond à celle de prendre en considération les caractéristiques de l’école, celles du ou des groupes d’élèves qui sont confiés au stagiaire, la personnalité, les méthodes d’enseignement et les attentes de l’enseignant associé, ainsi que les autres composantes matérielles et humaines de la situation d’apprentissage du futur enseignant. Cette exigence à l’égard du superviseur est d’autant plus difficile à satisfaire qu’il n’existe pas deux ensembles de composantes identiques. Par ailleurs, le superviseur peut développer cette compétence progressivement, étant en contact avec plusieurs stagiaires et plusieurs enseignants associés pendant une période de stage. Il en vient à diversifier ses approches et à différencier ses interventions selon les particularités de la situation de formation et de leur combinaison. Il agit avec le

souci constant d'inciter le stagiaire à construire son identité d'enseignant de façon créative dans le respect des attentes universitaires et avec le souci de s'adapter aux caractéristiques du milieu de stage. Les séminaires de stage sont particulièrement favorables à l'édification d'une identité collective forte, dans la mesure où le codéveloppement professionnel est encouragé par le superviseur.

Compétence relative au développement des compétences professionnelles du stagiaire

- *Guider le stagiaire dans le développement des compétences professionnelles par l'observation rigoureuse, la rétroaction constructive et l'évaluation continue et fondée.*

Le soutien au développement des compétences professionnelles du stagiaire requiert une observation rigoureuse, une rétroaction constructive et une évaluation continue et fondée. À cette fin, le superviseur utilise sa capacité d'analyse des pratiques enseignantes. À l'instar de l'enseignant, mais avec un bagage expérientiel et des connaissances qui lui sont propres, le superviseur guide le stagiaire dans la planification de son enseignement, il le soutient dans le développement d'un jugement professionnel fondé et l'oriente vers des pistes d'amélioration de ses pratiques d'enseignement ou de solution à des situations problématiques diverses. Ses interventions comprennent, entre autres, le questionnement du stagiaire qui porte celui-ci à maintenir un regard critique sur ses actions et à approfondir le sens de ses choix didactiques et psychopédagogiques. Une bonne connaissance des orientations de la formation des élèves ainsi que des moyens de les actualiser est indispensable. Il en est de même pour les contenus des programmes scolaires et les méthodes d'enseignement les plus appropriées. En outre, l'apport au développement des compétences professionnelles du stagiaire exige qu'une attention soit portée à tous les aspects de la fonction enseignante et, à cette fin, que le superviseur étende son champ d'observation et d'intervention à tout ce qui se passe en sa présence, que ce soit dans l'école ou pendant les rencontres en séminaire. Il dispose de plus des travaux écrits produits par le stagiaire comme outil lui permettant de poser un regard avisé sur le parcours de ce dernier et de l'aider à autoréguler ses stratégies d'apprenant. Le superviseur, au contact de situations de stage diversifiées, développe la capacité à capter rapidement les points saillants de la pratique professionnelle du stagiaire. Il peut se référer à une pluralité d'éléments dont la variété lui permet d'adopter une vision large et pluridimensionnelle de la pratique enseignante. Il se distancie naturellement de la dynamique de la classe et peut ainsi émettre un point de vue impartial, enrichi par les savoirs qu'il a accumulés au fil de ses expériences de supervision. Ayant une représentation précise des attentes de l'Université à l'égard du stagiaire, son regard évaluatif est complémentaire à celui de l'enseignant associé et s'appuie sur le point de vue de ce dernier. Le superviseur possède des connaissances sur la formation universitaire du stagiaire que le formateur de terrain ne possède pas. Il est invité à les partager et, en ce sens, il peut être considéré comme une personne ressource auprès de l'enseignant associé. À l'instar de l'enseignant associé, son regard s'inscrit dans la perspective du développement professionnel de l'étudiant. De plus, comme représentant de l'institution universitaire, c'est au superviseur qu'incombe la responsabilité institutionnelle de l'évaluation des apprentissages du stagiaire et celle de justifier les décisions prises conjointement avec l'enseignant associé au sujet du développement des compétences professionnelles du futur enseignant.

Compétences relatives à une approche intégrative de la formation du stagiaire

- *Établir et faire établir par le stagiaire des liens entre les savoirs formels et les savoirs expérientiels.*

Une approche intégrative de la formation correspond au fait d'établir des liens entre ses savoirs formels et ses savoirs expérientiels et tout autant au fait d'inciter le stagiaire à établir de tels liens et à les verbaliser. Cette compétence réfère à la capacité du superviseur d'encadrer chaque stagiaire en tenant compte des orientations de la formation à l'enseignement, à savoir la professionnalisation et l'approche culturelle ainsi que des contenus d'enseignement et des objectifs de formation du programme universitaire. Plus précisément, cette compétence signifie qu'il adapte ses interventions au niveau de formation du stagiaire,

aide ce dernier à décroiser ses savoirs théoriques et pratiques, à les organiser et les réorganiser de sorte à maintenir les uns et les autres en développement continu. Les rencontres postobservation et toutes ses interventions représentent une occasion pour le superviseur d'inciter le stagiaire à développer son habileté à recourir sciemment aux savoirs formalisés pour construire ses compétences, consolider sa pratique de l'enseignement et l'améliorer. Les séminaires sont généralement un lieu de partage d'expériences entre stagiaires. À l'instigation du superviseur, ce partage sert de prétexte à la reconstruction collective de connaissances théoriques afin de les rendre plus significatives et plus utiles en contexte d'enseignement. Inversement, à partir des savoirs expérientiels formulés par les stagiaires, le superviseur apporte un éclairage sur les savoirs théoriques traités à l'université. Il est le mieux placé pour aider le stagiaire à articuler consciemment et efficacement ses savoirs théoriques et ses savoirs expérientiels.

- *Aider le stagiaire à se responsabiliser par rapport à sa pratique professionnelle Inciter le stagiaire à se responsabiliser par rapport à l'exercice de la profession enseignante, c'est aussi l'aider à développer une autonomie professionnelle et la capacité d'analyser sa pratique de l'enseignement au regard de la professionnalisation et de l'approche culturelle de l'enseignement.*

Cette compétence requiert une bonne compréhension du sens et de la portée des compétences professionnelles ainsi que la conscience de ses propres intentions de formateur. Le superviseur adopte une attitude d'ouverture aux changements qui touchent le domaine de l'éducation, il invite le stagiaire à l'innovation pédagogique et il l'encourage à prendre des initiatives, mais aussi à en exposer les fondements et les aboutissants. Il lui démontre qu'il a confiance en son potentiel et en sa capacité d'apprendre et de se dépasser. La construction progressive de l'identité professionnelle enseignante requiert une attitude responsable dans l'exercice de la profession, la conscience de son rôle dans la société, la réflexion sur ses actes professionnels. C'est pourquoi le superviseur soutient chez le stagiaire l'autoanalyse de son agir professionnel et l'expression des moyens de l'améliorer, que ce soit à l'occasion d'une visite de supervision à l'école, au cours des séminaires ou en toute autre occasion. Cette attitude réflexive attendue du stagiaire correspond à celle du superviseur dans l'exercice de son rôle. En effet, il est essentiel que ce dernier maintienne lui-même un regard critique sur son agir professionnel.

Compétences relatives au climat d'apprentissage et au développement d'une communauté d'apprentissage

- *Entretenir avec le stagiaire des relations personnelles et professionnelles empreintes de respect*

Une approche du superviseur adaptée aux besoins de formation du stagiaire, ne conduit pas à une relation amicale avec le stagiaire. Par ailleurs, elle ne suscite pas, à l'opposé, la domination morale du superviseur dans ses relations avec le stagiaire. Le superviseur entretient plutôt une relation à caractère professionnel dans une atmosphère de confiance, de sorte à maintenir un climat favorable à l'apprentissage. Son rôle comprend de multiples facettes, mais on sait qu'il est souvent vu par l'étudiant comme un évaluateur et même une menace à la réussite du stage. Le superviseur évite d'alimenter cette vision négative. Il est invité à utiliser, au contraire, une approche caractérisée par l'empathie et l'ouverture aux idées du stagiaire et par un jugement professionnel fondé, exprimé avec tact et perspicacité, de façon à soutenir la volonté du stagiaire de s'améliorer. Il prend soin de créer un climat de supervision propice à l'expression des points de vue, de souligner les réussites du stagiaire et d'aborder ses difficultés comme une occasion d'apprentissage. En somme, il est centré sur les besoins de formation du stagiaire.

- *Créer les conditions nécessaires aux échanges professionnels entre stagiaires en vue de la coconstruction de savoirs liés à la profession.*

Le développement d'une communauté d'apprentissage nécessite la compétence à stimuler les échanges entre les stagiaires et la coconstruction de savoirs professionnels. Lorsqu'il favorise les échanges professionnels entre stagiaires, le superviseur soutient le développement de leur capacité à analyser collectivement des situations pédagogiques. La compétence relative au développement d'une communauté

d'apprentissage réfère, entre autres, à la capacité du superviseur à faire réfléchir collectivement les stagiaires sur des situations problématiques, narrées par l'un d'eux. La discussion et la confrontation des idées, alimentées par des savoirs théoriques et expérientiels, peut mener à des déséquilibres cognitifs, des questionnements, des affirmations et des incertitudes, des déconstructions et des reconstructions de savoirs. Ces échanges, auxquels participe le superviseur, peuvent se révéler comme une situation propice à la coconstruction de savoirs professionnels que les stagiaires peuvent ajouter à leurs ressources. Ils permettent également au superviseur de stimuler chez les étudiants un rapport dynamique et positif aux savoirs, qu'ils soient d'ordre didactique, psychopédagogique ou disciplinaire.

Compétences relatives à la collaboration

- *Exercer un leadership collaboratif au sein de la triade.*

Être compétent en matière de collaboration réfère, entre autres, à la capacité à exercer un leadership collaboratif au sein de la triade formée des deux formateurs et du stagiaire. Les visites de supervision sont l'occasion de rencontres entre les trois partenaires de la triade. Le superviseur est invité à formuler son point de vue sur l'évolution du stagiaire dans une atmosphère qui, tout en faisant appel à la discussion constructive, lui permet d'exercer un certain leadership à titre de représentant de l'institution universitaire. Une identification collégiale des forces et des difficultés du futur enseignant est possible si le superviseur voit à ce que les interactions se déroulent de manière respectueuse et dans un climat de confiance. Les propos et les attitudes du superviseur visent principalement l'investissement sérieux du stagiaire dans le développement de ses compétences et l'engagement de l'enseignant associé à le soutenir dans l'atteinte de cet objectif.

- *Travailler en concertation avec l'enseignant associé en vue d'une formation cohérente du stagiaire.*

Développer une compétence relative à la concertation avec l'enseignant associé, en vue d'une formation cohérente du stagiaire, s'avère une priorité dans le contexte d'une formation professionnelle. En effet, comme le futur enseignant se trouve alternativement dans un contexte universitaire et dans un contexte scolaire, la cohérence des objets de formation ainsi que des attentes et du discours des formateurs devient essentiel à une transition bidirectionnelle harmonieuse d'un contexte à l'autre. Cette compétence exige du superviseur qu'il soit à l'écoute de l'enseignant associé, qu'il démontre un intérêt véritable pour son point de vue de formateur de terrain, qu'il en discute avec lui afin que le discours de l'un et de l'autre ne souffre pas d'un manque de cohérence en ce qui concerne le cheminement du stagiaire. Le superviseur fait preuve d'ouverture aux différences, étant conscient que la culture scolaire et la culture universitaire ont leurs particularités respectives.

- *Développer avec l'enseignant associé un rapport de coformation.*

Relativement à la collaboration, le développement d'un rapport de coformation avec l'enseignant associé représente un aspect important des relations interprofessionnelles qu'entretiennent les deux formateurs du stagiaire. Le superviseur exerce une fonction de médiateur de savoirs. Il a une meilleure connaissance que l'enseignant associé des contenus de l'enseignement universitaire et des compétences professionnelles que les différents cours visent à développer chez les futurs enseignants. Inversement, l'enseignant associé possède un riche bagage de connaissances expérientielles sur l'école, les élèves et l'enseignement. Au cours de ses conversations ou de ses communications avec l'enseignant associé, que ce soit par téléphone ou à l'école, le superviseur cherche à établir un climat d'échanges susceptibles d'améliorer sa connaissance du milieu de stage, mais aussi d'aider son partenaire à mieux connaître et comprendre les notions théoriques que le stagiaire a abordées à l'université. Seul un climat de collégialité, d'ouverture aux apports de l'autre et de reconnaissance de la valeur de son expertise permet de créer et d'entretenir un rapport de coformation entre formateurs.